

Réunion de la Plateforme Palestine 44 – le 7 juillet 2021 par zoom

- Présentes : ABJC, ARP, Amis d'Abu Dis, Artisans du Monde (Nantes) Cimade, AFPS44 (B. Albert rapporteur)
- Excusée : Artisans du Monde St-Nazaire

Relevé d'informations et de décisions :

1 - Préparation de l'UEMS (du 24 au 28 août) – LIEUX : École d'architecture et Maison des syndicats sur l'Île de Nantes **PROGRAMME :** <https://ue2021.org/spip.php?page=programme>

- Ateliers autour de la Palestine (Réfugiés-Apartheid- BDS - Manuels scolaires- Jeu: découvrir la Palestine) + un film au Cinématographe Le fichier joint
- Une journée de débats est prévue avec l'ONL (Observatoire Nantais des Libertés dont l'AFPS44 fait partie) et la LDH sur la répression multiforme en France et notamment l'expression autour de la Palestine et les limitations des libertés. Israël étant donné comme modèle à suivre
- **> Stand Palestine (Plateforme – AFPS) [Appel aux volontaires ! Framadate à venir](#)**

2 - Format de la 5ème Édition du Film palestinien en 2022



La 5ème Édition du film palestinien est proposée dans un format un peu différent des saisons passées . Elle garde son identité. *Édition* ou *Semaine*

Elle est proposée, à ce jour, sur tout le département dans 19 salles et dans une période de janvier 2022 la plus regroupée possible (une quinzaine sans doute)

Les salles choisissent un film dans une liste proposée par l'AFPS44, calendrier envisagé : fin septembre. Sauf cas particulier, ce sont des films CNC.

Un temps de débat est organisé autour du film. Suivant les salles, une table de presse pourrait être possible.

Localement, les associations de la Plateforme participent pleinement à cette 5ème Édition

3 - [AGIR pour s'opposer au bannissement de Salah HAMOURI](#), résident de Jérusalem-Est. Page suivante

4 - Infos :

- CR de la rencontre au MIN : étiquetage des produits des colonies Un grossiste s'est engagé à appliquer la réglementation. Courrier envoyé à 5 à 6 autres grossistes.
- Sur Ancenis, Treillières des initiatives d'échanges avec des jeunes Palestiniens projetées dans des collèges
- Le dispositif « Clés en main » projeté dans des établissements scolaires en 2021-2022 serait refusé au Ministère. L'équipe de pilotage tente de trouver d'autres financements.
- 29 juin sur le Tour de France Une belle action des associations de la Plateforme44 associée à d'autres groupes : plus de 30 personnes à dénoncer la propagande d'une équipe israélienne sur le Tour de France :
- En 6 points fixes, de Redon à Fougères, drapeaux palestiniens et panneaux.
- Un bref compte-rendu : <https://afps44.france-palestine.org/pages/agir/interventions-publiques/denoncer-l-impoture-de-la-propagande-sur-le-tour-de-france.html>
- Festisol : des initiatives déjà actées à Ancenis, en cours de discussion dans d'autres collectivités.
- La Clé des réfugiés du Camp de Jenine : un symbole fort sera installé à la Chapelle sur Erdre, expression du partenariat déjà ancien de cette ville avec la Palestine

5 - Pétition proposée par la Plateforme nationale [A RELAYER DANS VOS RESEAUX](#)

Stop aux destructions de maisons palestiniennes : l'UE doit intervenir auprès d'Israël !

<https://plateforme-palestine.org/Stop-aux-destructions-de-maisons-palestiniennes-l-UE-doit-intervenir-aupres-d>

APPEL A ACTION / Interpellez le Ministère des Affaires étrangères pour permettre l'annulation de cette décision !

Remplir le formulaire de contact du Ministère des affaires étrangères à l'adresse suivante :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/mentions-legales-infos-pratiques/nous-ecrire/>

Modèle de courrier

Monsieur le Ministre des affaires étrangères,

Le 30 juin 2021, la ministre de l'Intérieur israélienne, Ayalet Shaked, a annoncé sur les réseaux sociaux avoir signé la révocation du titre de résidence à Jérusalem de notre compatriote, l'avocat franco-palestinien, défenseur des droits de l'Homme, Salah Hamouri.

Cette mesure entraînerait une expulsion définitive et l'impossibilité pour Salah de vivre à Jérusalem mais également en Palestine, c'est à dire l'exil total.

Israël s'est doté en 1952 d'une loi, contraire au droit international, s'octroyant le « droit » d'autoriser ou non les Palestiniens de Jérusalem à vivre sur leur terre natale. Il entend l'utiliser contre Salah Hamouri alors qu'il est né et qu'il vit à Jérusalem depuis 1985.

Cet acharnement d'Israël contre notre compatriote afin qu'il ne puisse pas vivre en famille sur sa terre natale doit cesser.

La France doit lui apporter sa protection et garantir que ses droits fondamentaux - dont celui de vivre sur sa terre natale – soient respectés.

Je vous demande d'œuvrer au nom de la France, pour que Salah Hamouri ne soit pas expulsé de sa terre natale et afin qu'il puisse vivre à Jérusalem avec sa famille.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Le dossier : <https://www.france-palestine.org/Appel-a-action-Non-a-l-expulsion-de-Salah-Hamouri-de-Jerusalem>

30.06.2021

AYALET SHAKED DEMANDE L'EXPULSION DE SALAH HAMOURI

La ministre de l'Intérieur israélienne a annoncé sur les réseaux sociaux avoir signé la révocation du titre de résidence à Jérusalem de Salah Hamouri.

Ceci entraînerait une expulsion définitive et l'impossibilité pour Salah de vivre à Jérusalem mais également en Palestine : l'exil total.

La décision doit maintenant être examinée par le ministre de la justice et le procureur général.

**Assez de cet acharnement !
Interpelez les autorités françaises !**

La France a dit son opposition à cette mesure. Elle doit désormais agir avec détermination pour stopper cette décision et garantir les droits fondamentaux de notre concitoyen !

Comité de soutien à Salah Hamouri

Avocat franco-palestinien



Libertepoursalah@gmail.com

/freesalahhamouri

@liberezsalah

liberezsalah

la réunion de septembre : le jeudi 9 septembre à 18 h